



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2020

GYMNASE - ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY

PRÉSENCES :

Julie Anne Gagnon, parent

Marie-Claude Dion, enseignante

Massimo Gallizzi, parent

Marie-Odile Villemur, enseignante

Julie Séguin, Parent

Claire St-Jean, enseignante

Monia Sigejeje, parent

Sophie Jussaume, secrétaire d'école

Véronique Toutant, parent

Marie-France Laliberté, technicienne du service de garde

Isabelle St-Cyr, directrice

**Absence motivée*

***Absence non-motivée*

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ(S) :

Aucun invité

I. Ouverture de la réunion

Le 12 mai 2020, madame Julie Anne Gagnon, présidente ouvre la séance à 18 h 35.

I.1 Vérification du quorum

Madame Gagnon constate qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Claude Dion appuyée de Julie Séguin, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant avec l'ajout des points :

9.5 Demande pour le fonds à destination spéciale – Service de garde

11.1 Congédiement d'un concierge

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

1.1 Vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020

4. Suivi au procès-verbal du 14 janvier 2020

5. Parole au public

6. Parole au représentant du Comité de parents

7. Parole aux enseignantes et au personnel de soutien

8. Parole à la technicienne du service de garde



- 9. Points à traiter
 - 9.1 Grilles-matières 2020-2021 - adopté
 - 9.2 Liste d'effets scolaires 2020-2021 – approuvé
 - 9.3 Liste des cahiers d'exercices 2020-2021 – approuvé
 - 9.4 Mode vie – approuvé
 - 9.5 Demande pour le fonds à destination spéciale – Service de garde - approuvé
- 10. Points d'information
 - 10.1 Organisation scolaire 2020-2021
 - 10.2 Préparation du retour des élèves
- 11. Autres sujets
 - 11.1. Congédiement d'un concierge
- 12. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ CÉ 24-05-2020

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020

Madame Gagnon demande pourquoi il n'est pas indiqué au point 9.3 qu'un huit clos a été demandé. Sophie Jussaume explique aux membres de ne pas l'avoir indiqué suite à une discussion avec l'avocate de la commission scolaire. Un huit clos doit être demandé et effectué lorsqu'il y a du public ou qu'un des membres est concerné par le sujet. Il n'y avait donc pas raison d'appliquer un huit clos lors de la rencontre du 14 janvier.

Claire St-Jean, appuyé de Massimo Gallizzi propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020.

ADOPTÉ CÉ 25-05-2020

4. Suivi au procès-verbal du 14 janvier 2020

Aucun suivi.

5. Parole au public

Il n'y a pas de public.

6. Parole au représentant du Comité de parents

Une première rencontre, suite à la fermeture des écoles le 13 mars dernier, est prévue le 14 mai par vidéoconférence.

7. Parole aux enseignantes et au personnel de soutien

Depuis la fermeture des écoles, nous offrons des suivis auprès des élèves par téléphone, courriel et/ou vidéo.

Suite à l'annonce de l'ouverture des écoles, des comités ont été formés pour planifier le retour des élèves. Nous en reparlerons au point 10.2.

8. Parole à la technicienne du service de garde

Marie-France explique que son équipe du service de garde de l'école a passé une semaine au service de garde d'urgence à l'école De Bourgogne. Cette semaine est aidante pour la réouverture de notre école, elle nous a permis également de constater que lorsque c'est bien planifié, bien organisé, c'est plus rassurant pour les employés et les parents.

Nous avons également réalisé que le retour peut se faire de façon sécuritaire, simple, tout en étant agréable.

9. Points à traiter

9.1 Grille-matières – adoption

La direction présente la grille-matières pour 2020-2021, elle est identique à l'année dernière. Il est proposé par Marie-Claude Dion, appuyé par Claire St-Jean l'adoption de la grille-matières 2020-2021.

ADOPTÉ CÉ 26-05-2020

9.2 Listes d'effets scolaires 2020-2021 – approbation

Les listes d'effets scolaires pour la prochaine année scolaire sont présentées aux membres pour approbation.

Il est proposé par Marie-France Laliberté, appuyé par Véronique Toutant l'approbation des listes d'effets scolaires 2020-2021.

ADOPTÉ CÉ 27-05-2020

9.3 Listes des cahiers d'exercices 2020-2021 – approbation

Les listes des cahiers d'exercices pour la prochaine année scolaire sont présentées aux membres pour approbation. Des modifications doivent être apportées aux listes des 5^e année et des 6^e année. Ces modifications sont les suivantes :

5^e année :

- Annuler l'agenda scolaire
- Ajouter cahier de sciences – Éclair de génie

Reprographie - modifications :

- Arts plastiques : 0.30 \$
- Éthique et culture religieuse : 0.30 \$
- Français : 2.00 \$
- Mathématiques : 1.50 \$
- Univers social : 0.00 \$

6^e année :

- Annuler l'agenda scolaire
- Ajouter cahier de sciences – Éclair de génie

- Ajouter cahier de français – Arobas A&B

Reprographie - modifications :

- Arts plastiques : 0.30 \$
- Éthique et culture religieuse : 0.30 \$
- Français : 2.00 \$
- Mathématiques : 1.50 \$
- Univers social : 0.00 \$

Il est proposé par Julie Séguin, appuyé par Monia Sigejeje l'approbation des listes de cahiers d'exercices 2020-2021 telles que modifiées.

ADOPTÉ CÉ 28-05-2020

9.4 Mode de vie - approbation

Le mode de vie est présenté aux membres. Suite à des discussions, il est convenu d'enlever le paragraphe suivant sur la feuille d'engagement :

« Lorsque votre enfant revient à la maison avec un manquement mineur, il est important... conséquence à la maison. »

Dans le paragraphe suivant, nous conservons la phrase telle que modifiée : « Lorsque votre enfant revient à la maison avec un manquement majeur, nous suggérons une bonne discussion avec lui. »

De plus, il est entendu de ne pas remettre aux parents la feuille expliquant les écarts de conduite mineurs et les écarts de conduite majeurs. Ce document sera un outil de référence pour les intervenants.

Ce mode de vie se retrouvera dans l'agenda scolaire et sera remis en format papier aux enfants n'ayant pas d'agenda scolaire.

Il est proposé par Marie-Claude Dion, appuyé par Véronique Toutant d'approuver le mode de vie tel que modifié.

ADOPTÉ CÉ 29-05-2020

9.5 Demande de fond à destination spéciale pour SDG - approbation

Afin de mieux organiser le retour des élèves et de les faire bouger au service de garde et lors des récréations, Marie-France, technicienne en service de garde demande un montant de 500 \$ dans le fond à destination spéciale pour l'achat de matériel individuel.

Sophie Jussaume, appuyée de Massimo Gallizzi, propose l'approbation de la demande présentée pour le FDS.

ADOPTÉ CÉ 30-05-2020

10. Points d'information

10.1 Organisation scolaire 2020-2021

Pour la prochaine année scolaire, il y aura une ouverture de classe au préscolaire. Afin d'avoir un local il est prévu de fermer le local informatique, déménager la bibliothèque au 2^e étage afin que la 3^e classe de préscolaire soit localisée au local d'apaisement. Celui-ci sera déménagé au local de Mme Claire qui elle se retrouvera à la bibliothèque. De plus, nous aurons deux classes multi; voici donc les classes pour 2020-2021 :

- 3 classes préscolaires
- 1 classe de 1^{re} année
- 1 classe multi 1-2
- 2 classes de 2^e année
- 1 classe de 3^e année
- 1 classe multi 3- 4
- 2 classes de 4^e année
- 2 classes de 5^e année
- 2 classes de 6^e année

Il y aura ajout de 0.5 jour en psychoéducation, soit pour un total de 1.5 jour par semaine et nous aurons 6 jours par semaine d'orthopédagogie; donc un orthopédaogogue temps plein et la seconde à 1 journée/semaine.

La journée de visite pour le préscolaire prévue en juin n'aura pas lieu. Nous évaluerons les possibilités de faire visiter l'école en août.

10.2 Préparation du retour des élèves

Les enseignants aménagent présentement leur classe pour accueillir le plus d'élèves possible dans leur local. Le maximum possible est de 15, mais l'espace nous permet d'accueillir plus ou moins 13 élèves. Beaucoup de mobilier et de fournitures ont été sortis des classes pour avoir le plus d'espace possible.

Des comités sont formés pour faire un nouvel horaire, la mise en place des mesures de salubrité, de distanciation physique et pour la logistique d'entrée et de sortie des élèves.

Si nous avons plus d'inscriptions dans un groupe que le ratio nous le permet, nous devons relocaliser certains enfants vers une autre enseignante, un autre local. L'enseignant gardera avec lui ses élèves plus vulnérables au niveau académique, affectif, etc.

Tout le volet pédagogique sera discuté avec les enseignants la semaine prochaine. Les matières enseignées principalement seront le français, les mathématiques; les spécialistes enseigneront leur matière, soit l'anglais, la musique et l'éducation physique, mais dans la classe afin que les enfants restent dans leur local toute la journée.

La remise du matériel débutera d'ici 1 semaine pour les élèves qui ne retourneront pas à l'école.

II. Autres sujets

II.1 Congédiement d'un concierge

Un parent demande des spécifications sur un événement passé en février dernier dans le vestiaire des filles et qui a amené, selon l'information reçue, sur le congédiement d'un concierge.

La direction rassure les parents et les informe que l'événement a été pris au sérieux et traité le jour même par elle-même, la commission scolaire et la firme d'entretien ménager. Tous les parents des enfants concernés ont reçu un courriel. Le parent demande qu'une procédure sécuritaire soit établie surtout lorsque les enfants sont dans les vestiaires et les toilettes. La direction explique que la firme a la responsabilité de former ses employés, les soutenir, les superviser et qu'une procédure est instaurée.

Suite à d'autres événements passés avec la firme d'entretien ménager, la direction informe les membres que la commission scolaire a résilié le contrat avec cette firme la semaine dernière. La

commission scolaire ira en appel d'offres en mai pour le contrat d'entretien ménager de l'école, entre-temps nous avons une firme qui travaille à l'école.

12. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la présidente du conseil propose la levée de la séance à 21 h 20.

ADOPTÉ CÉ 31-05-2020

SIGNATURES

Julie Anne Gagnon, présidente du conseil

Isabelle St-Cyr, directrice